



CHSCT Extraordinaire du 27 Mai 2015

Les élus CHSCT CGT et CFDT présents en séance du mercredi 27 mai 2015 émettent un avis défavorable sur les points suivants :

- Le projet de licenciement
- Les critères proposés sur l'ordre des licenciements
- Les propositions de reclassement
- Le CSP

Puisque nous sommes opposés à toute forme de licenciement.

Nous nous abstenons d'émettre un avis sur la future organisation mais nous aurons une extrême vigilance :

- Sur la montée en charge dans l'organisation de travail et l'accompagnement des personnes
- Sur l'impact psycho social
- Sur la fragilité du Pôle Insertion et Professionnel

Le secrétaire du CHSCT

Denis BODEREAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis BoderEAU', is written over the printed name.